

	<h1>ATLANTIQUE BASKETBALL CAMP</h1>	Page : 1/2
	<h2>Règlement intérieur du camp</h2>	18/01/2024 V3

Ce règlement vient en complément au projet éducatif du camp en vigueur.

1. Inscription

L'inscription se fait en ligne sur la plateforme d'inscription en ligne. L'inscription sera validée à réception du paiement dans les 8 jours qui suivent, sous réserve de place disponible. Passé ce délai l'inscription est annulée.

Toute personne inscrite, s'engage à lire et à respecter le présent règlement intérieur dans son intégralité ainsi que les règles du projet sportif. Le fait d'avoir une inscription signée au camp vaut engagement. Il faut entendre également sous le terme adhérent, les parents ou tuteurs des mineurs licenciés.

En s'inscrivant au stage, les parents attestent d'une assurance en responsabilité civile couvrant d'éventuels dommages causés à autrui.

Chaque participant au stage devra être licencié auprès de la FFBB.

2. Tarifs

Le prix est un forfait pour la totalité du camp. Aucune journée ne peut être remboursée pour cause d'absence.

Le prix comprend :

- L'animation et son encadrement selon les règles de sécurité,
- Le goûter du dernier jour
- Un T-shirt pour les rassemblements et un réversible pour les entraînements
- Les récompenses diverses.

3. Annulation

En cas d'annulation par les stagiaires, le stage sera remboursé à la famille, si cette annulation est effectuée 10 jours avant le stage.

Après le 2 avril et en dehors de cas force majeur (Décès, Accident, Blessure avec certificat médical ...), toute annulation entraînera une retenue de 55€ pour frais de dossier, réservation et de confection du Tee-Shirt.

En cas d'annulation par l'organisation le prix du stage sera intégralement remboursé à la famille quel que soit la date. En aucun cas cette annulation ne pourra être une cause d'indemnisation.

4. Les horaires

Les stagiaires devront respecter les horaires définis lors de l'inscription. Le non-respect peut entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion en cas de retard répété et non justifié.

Les enfants devront être déposés dans la salle et s'assurer que l'animateur a pris connaissance de sa présence.

5. Absence

Pour le bon déroulement du stage, toute absence devra être signalée aux animateurs. En cas d'absence non signalée en début de séance du matin et de l'après-midi, les animateurs avertiront le responsable légal par téléphone et confirmé par mail.

6. Exclusion

Un manquement grave de discipline susceptible de nuire au bon déroulement du stage ou de mettre en danger les participants ainsi que des retards notables, répétés et non justifiés, peut être un motif d'exclusion. Après avertissement au responsable légal, l'enfant pourra être exclu, sans aucun remboursement.



Règlement intérieur du camp

18/01/2024
V3

7. Les repas et gouter

Ils sont à la charge des stagiaires (Pique-nique froid) sauf le goûter du dernier jour qui sera offert par l'organisation. Les enfants ayant des régimes particuliers doivent le signaler lors de l'inscription.

8. Transport

Les stagiaires seront transportés en bus sous la responsabilité de leur encadrement pour se rendre à leurs gymnases d'entraînement et se regrouper pour le temps de déjeuner

9. Suivi Médical

Le responsable du Camp prendra toutes décisions médicales urgentes concernant la santé du stagiaires (appel des secours, consultation d'un médecin, d'un kiné, ...) et en conformité avec le bulletin d'autorisation signé lors de l'inscription. Les responsables légaux seront immédiatement avertis à l'aide des informations fournies lors de l'inscription, leurs validités étant de la responsabilité des responsables légaux du stagiaire.

10. Droit à l'image

Lors de l'inscription, une demande d'autorisation sera faite aux organisateurs du stage pour prendre des photographies et vidéos représentant les enfants lors des activités du stage. Ils serviront à la communication de l'évènement aux travers de nos différents supports et ce, à titre gracieux.

11. Matériel personnel

Ce que le jeune doit apporter chaque jour :

1 Tee Shirt, 1 short, 1 paire de chaussures de sport et de basket de préférence (attention aux chaussures neuves pour éviter les ampoules), 1 sweat, une gourde.

Les enfants ne doivent pas posséder d'argent, de bijoux ou d'objet de valeur (baladeur, montre, appareil photos, ...). L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte.

Les téléphones seront INTERDITS pendant les séances d'entraînements. Les effets personnels et les téléphones sont sous la responsabilité des enfants et de leurs parents.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte.

12. Renseignements

Vous pouvez nous joindre par mail : atlantiquebasketball@gmail.com

Le Général Manger du camp : 07 85 47 38 70

Pour tous autres renseignements consulter les sites des clubs partenaires

- www.labaule-asce-basket.com
- <https://basketlaturballe.clubeo.com/>
- www.basket-asl-44.fr
- <https://stcyrbasket.wixsite.com/basket-herbignac>
- www.guerandebasket.fr
-